Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2024 : Centres étrangers, groupe 1, juin 2024

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2024 « Centres étrangers », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Le génocide des Juifs d'Europe

Question 1

La population visée est la population juive d'Europe : « environ 11 millions de Juifs » sont « à prendre en considération ».

Question 2

L'expression utilisée est « la solution finale de la question juive » (ou « solution finale »). C'est un euphémisme nazi qui cache le projet d'extermination.

Question 3

« Un traitement approprié » est une formule codée. Elle désigne l'assassinat des Juifs qui auront survécu au travail forcé et aux conditions de vie imposées. Ceux qui restent seraient « les plus résistants », que les nazis veulent éliminer pour qu'ils ne reconstituent pas un peuple. Le texte organise donc la mort par épuisement au travail (« diminution naturelle substantielle »), puis par assassinat de ceux qui survivent. Le vocabulaire administratif sert à dissimuler un crime.

Question 4

La photographie montre une foule d'hommes, de femmes, de personnes âgées, d'enfants et de bébés, qui descendent des wagons sur la rampe d'Auschwitz-Birkenau. Les nazis visent toute la population juive sans distinction d'âge ni de sexe, tandis que des SS opèrent la sélection. On arrête ces personnes pour ce qu'elles sont (Juifs de Hongrie), non pour ce qu'elles ont fait. Les SS envoient à la mort immédiatement ceux qu'ils jugent inaptes au travail (enfants, femmes, personnes âgées), et les autres au travail forcé.

Question 5

Modèle de réponse : l'État nazi organise le génocide de manière méthodique. Les nazis discriminent d'abord les Juifs (lois de Nuremberg, 1935), les persécutent (Nuit de Cristal, novembre 1938), puis les enferment dans des ghettos (Varsovie). Pendant l'invasion de l'URSS en 1941, les Einsatzgruppen fusillent des centaines de milliers de Juifs. Lors de la conférence de Wannsee (20 janvier 1942), les responsables nazis, dont Heydrich, coordonnent la « solution finale » pour l'ensemble de l'Europe (document 1).

Les nazis rassemblent ensuite les Juifs et les déportent par convois ferroviaires depuis toute l'Europe occupée, avec l'aide de gouvernements et de polices collaborateurs (Vichy, par exemple). Ils les dirigent vers des camps d'extermination (Chelmno, Belzec, Sobibor, Treblinka, Majdanek, Auschwitz-Birkenau). Une sélection à l'arrivée sépare ceux qu'ils envoient au travail de ceux qu'ils gazent immédiatement (document 2). Les nazis assassinent environ 6 millions de Juifs, ainsi que des Tsiganes, dans la Shoah. Ce génocide est un crime contre l'humanité.

Exercice 2 – La France et l'Union européenne dans le monde

1 – Développement construit : l'influence de la France dans le monde et ses limites

Ce que le correcteur attend : des exemples précis (diplomatie, langue française, culture, économie, armée, territoires ultramarins) pour l'influence. Il faut aussi des limites (concurrence des autres puissances, dette, désindustrialisation, rôle de l'Union européenne). Texte modèle :

La France est une puissance moyenne, mais de rang mondial. Elle exerce une influence importante par son histoire et par sa position. Dans le même temps, elle doit composer avec des concurrents plus puissants. Comment s'exerce l'influence de la France dans le monde, et quelles en sont les limites ?

Une influence réelle

L'influence de la France est d'abord diplomatique et militaire. Elle est membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, avec droit de veto, et elle possède l'arme nucléaire. Elle dispose de bases militaires et de forces prépositionnées (Djibouti, Émirats arabes unis) ainsi que de troupes dans des opérations extérieures. La France compte aussi le deuxième domaine maritime mondial grâce à ses territoires ultramarins (près de 11 millions de km² de zone économique exclusive), présents dans tous les océans.

Elle est ensuite économique et culturelle. Elle est la sixième ou septième économie mondiale, avec des grandes entreprises mondialisées (Airbus, TotalEnergies, L'Oréal, LVMH), et la première destination touristique du monde. L'Organisation internationale de la Francophonie, les lycées français à l'étranger et un réseau culturel (Alliances françaises, Institut français) portent la langue française, parlée par environ 300 millions de personnes. Elle exerce aussi son influence au sein de l'Union européenne. Elle en est l'un des pays fondateurs (1957), avec l'euro et la politique agricole commune.

Des limites

Cette influence connaît des limites. Les États-Unis, la Chine ou l'Inde, plus peuplés et plus puissants, concurrencent la France. Son poids économique et démographique est moindre, sa balance commerciale est déficitaire et son industrie recule. Son influence recule en Afrique. On y conteste la France (départ des troupes du Mali, du Burkina Faso et du Niger), et la Russie, la Chine et la Turquie lui font concurrence. Enfin elle agit souvent à travers l'Union européenne, ce qui l'oblige à négocier avec ses partenaires.

La France conserve donc une influence réelle, fondée sur la diplomatie, la langue, la culture et ses territoires. Mais elle reste limitée et dépend de plus en plus de l'Union européenne.

2 – Repères géographiques (annexe)

1. Quatre pays membres de l'Union européenne, au choix, à localiser et à nommer sur la carte : Allemagne, Espagne, Italie, Pologne, Belgique, Irlande, Grèce, Suède, Roumanie, Autriche, etc. (en repérant leur position par rapport à la France).

2. Dans l'encadré à gauche, au nord-ouest de la France, au-dessus de la Manche : le Royaume-Uni (qui a quitté l'Union européenne le 31 janvier 2020, c'est le « Brexit »).

3. Dans l'encadré relié par une flèche au pays gris situé à l'est de la France, entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie : la Suisse. Elle n'est pas membre de l'Union européenne.

Exercice 3 – Acquérir la nationalité française

Question 1

Quatre façons au choix : le droit du sang (un parent français) ; le double droit du sol (enfant né en France d'un parent lui-même né en France). Autres façons : la naturalisation (décret, après cinq ans de résidence) ; le mariage avec un conjoint français depuis quatre ans.

Question 2

L'État organise un entretien individuel au cours duquel le candidat doit « justifier de son assimilation à la communauté française ». L'État vérifie sa connaissance de la langue, de l'histoire, de la culture, des valeurs et des principes de la République.

Question 3

Deux symboles au choix : le buste de Marianne ; le drapeau tricolore. On peut aussi citer le Panthéon, lieu de mémoire républicain. Le drapeau européen, lui, reste un symbole de l'Union européenne.

Question 4

Cette femme exprime la joie et la fierté : elle sourit, lève son document et pose à côté de Marianne et du drapeau. Elle vient d'obtenir la nationalité française lors d'une cérémonie solennelle au Panthéon. Elle devient citoyenne, avec des droits comme voter, et se sent reconnue comme membre de la communauté nationale. De longues démarches ont sans doute précédé cette étape.

Question 5

Modèle d'exposé : « Une personne qui acquiert la nationalité française devient citoyenne, avec les mêmes droits et devoirs que tous les Français. Elle a des droits : droits civils (liberté d'expression, de conscience, de circulation, égalité devant la loi), droits politiques (voter et se présenter aux élections à partir de 18 ans). Les droits sociaux (santé, éducation, protection sociale) et le droit à un passeport et à la protection de l'État à l'étranger s'y ajoutent.

Elle a aussi des devoirs : respecter la loi et les principes de la République, notamment la laïcité, payer l'impôt, participer à la défense du pays (journée défense et citoyenneté pour les jeunes). Il faut aussi respecter les autres, ainsi que l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle peut

aussi s'engager par le vote, dans une association ou comme juré d'assises. La nationalité n'est donc pas qu'un papier : c'est une appartenance qui implique de partager les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. »

Conseils pour le jour J

- Pour expliquer un passage souligné, décodez le vocabulaire (ici l'euphémisme) et replacez-le dans son contexte.
- Dans l'analyse d'une photographie, décrivez les personnes visibles (âges, sexes, SS) avant d'interpréter.
- Pour le développement sur l'influence de la France, séparez nettement une partie sur l'influence et une partie sur les limites, avec des exemples.
- Sur la carte, soyez précis : localisez les pays par rapport à la France et vérifiez l'orthographe.
- En EMC, distinguez bien les droits et les devoirs, et illustrez chacun par un exemple concret.